

Assemblée générale de la Société suisse de Psychologie de la santé

2025

-

Protocole

Lundi 10 mars 2025, 18h00 - 19h30

Lieu : en ligne via Teams.

Excusés : Nicola Grignoli, Carlo Fabian, Michel Duc

Protocole: Tiffany Martin

26 Participant·es

1. [Procès-verbal](#) de l'Assemblée générale du 29.02.2024
2. Rapport annuel de la présidente :
 - Questions concernant le comité
 - Membres
 - Formation continue et titre de spécialisation
 - Relations publiques
 - Mise en réseau et collaboration avec la FSP et d'autres sociétés spécialisées
3. Approbation du rapport annuel
4. Enquête auprès des membres
5. Objectifs pour l'année à venir
6. Groupes de travail
7. Rapport de la trésorière et de la vérificatrice des comptes
8. Approbation des comptes
9. Approbation du budget
10. Nouvelle élection de la réviseuse
11. Nouveaux·lles membres
12. Élection d'un membre honoraire
13. Varia

Jennifer Inauen souhaite la bienvenue aux participant·es en ligne à l'Assemblée générale 2025. Elle explique quels documents ont été envoyés au préalable et annonce que du temps sera dédié à la fin pour des questions et échanges. L'Assemblée générale se déroule en anglais car les participant·es proviennent des différentes régions de Suisse.

1 Approbation du protocole de l'Assemblée générale du 29.02.2024

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 29.02.2024 est approuvé à une large majorité (94 %).

2 Rapport annuel de la présidente

a. Questions relatives au conseil d'administration

Depuis la dernière Assemblée générale de la SSPsyS du 24 février 2024, le comité dans sa composition avec Jeanette Büchel, Olivier Favre, Jennifer Inauen, Roger Keller, Tiffany Martin, Myrta Isenschmid, Nicola Grignoli et Chantal Martin Sölch s'est réuni au total 6 fois en séances ordinaires.

Le comité est soutenu activement par Valena Frey et Bianca Bürli (gestion administrative et de la page LinkedIn), que nous remercions chaleureusement pour leur grand engagement en faveur de la SSPsyS.

Afin d'optimiser la collaboration, le comité a acquis une licence pour Microsoft 365. Les réunions et les événements peuvent désormais être organisés facilement avec MS Teams et tous les documents sont sauvegardés de manière centralisée et sécurisée sur OneDrive.

Les quatre objectifs annuels de 2024 étaient :

1. Renforcer la visibilité de la SSPsyS / SGGPsy / SSPsiS
2. Renforcer le réseau au sein de la SSPsyS / SGGPsy / SSPsiS
3. Renforcer la formation continue pour les psychologues de la santé en vue de l'obtention du titre de spécialisation en psychologie de la santé
4. Développer des lignes directrices pour la promotion des compétences de vie, avec un accent particulier sur l'adolescence et le début de l'âge adulte

Ces objectifs ont été atteints

- Objectif 1 : de nombreuses activités de relations publiques ont été menées, notamment en collaboration avec la FSP et d'autres associations professionnelles.
- Objectif 2 : le compte LinkedIn a été activement géré. En outre, deux événements ont été organisés avec succès : un événement commun avec Careum en mars 2024 sur le thème des « compétences en santé » et un webinaire sur la psychologie de la santé clinique.
- Objectif 3 : le titre professionnel de psychologue de la santé peut être obtenu grâce à la formation continue modulaire en psychologie de la santé proposée par la SSPsyS. Plusieurs membres du comité ont participé activement à l'élaboration de cette formation continue.
- Objectif 4 : la première étape vers la réalisation de cet objectif a été franchie dans le cadre de l'événement susmentionné, en collaboration avec Careum.

b. Membres

La société compte actuellement 110 membres actif·ves et 5 membres d'honneur (situation du 15 janvier 2025). Au cours de la période comptable 2024, 7 membres ont quitté la société et 12 nouveaux·elles membres (dont 9 membres ordinaires et 3 membres étudiant·es) l'ont rejointe.

Les membres d'honneur de la société sont le professeur émérite Dr Holger Schmid, le professeur émérite Dr Hans-Dieter Schneider, le professeur émérite Dr Rainer Hornung, le docteur Ruth Burckhardt et le professeur émérite Dr Meinrad Perrez.

c. Formation continue et titres de spécialisation

Actuellement, 27 membres portent le titre de spécialisation "Psychologue spécialiste en psychologie de la santé FSP".

En 2024, aucun nouveau titre de spécialisation en psychologie de la santé FSP a été décerné. Plusieurs demandes sont en cours de préparation.

Les titres accrédités par l'OFSP grâce au MAS en psychologie de la santé donné par les universités de Fribourg, Genève et Lausanne sont désormais enregistrés sur PsyReg. Certaines personnes ont été ajoutées et d'autres sont en cours de processus. Le MAS en psychologie de la santé donné par les universités de Berne et Zürich a démarré en août 2024.

d. Relations publiques

Page LinkedIn

La communauté LinkedIn a continué de grandir. Au 3 mars 2025, elle compte 1'714 followers (contre 1'324 le 29 février 2024). Un post toutes les deux semaines est publié pour augmenter la visibilité de la psychologie de la santé en Suisse.

Les membres sont invité·es à partager des projets ou activités dans le domaine de la psychologie de la santé pour la page LinkedIn SSPsyS. La société encourage aussi les membres à liker, partager et commenter les posts pour accroître la visibilité. Si les membres sont intéressé·es à partager du contenu via la page LinkedIn SSPsyS, ils/elles doivent écrire à valena.frey@hotmail.ch.

Site web

Le site web de la SSPsyS est intégré au site web de la FSP depuis le 16 septembre 2024. Le logo de la SSPsyS a également été adapté depuis ce changement. Le nouveau site web présente plusieurs avantages : il permet une meilleure visibilité de la SSPsyS. Parallèlement, la maintenance technique du site est assurée par la FSP, tandis que la gestion du contenu reste du ressort de la SSPsyS. La procédure d'adhésion pour les nouveaux·elles membres a également été simplifiée : il suffit désormais de remplir un formulaire électronique unique pour adhérer à la FSP et à la SSPsyS. Enfin, la page protégée réservée aux membres (Extranet) est accessible via le site web de la FSP (connexion avec le compte FSP personnel). La SSPsyS soutient ce processus. Certains champs du formulaire d'inscription de la FSP sont obligatoires, mais ne concernent pas les membres ne travaillant pas dans le domaine clinique ; le comité directeur s'efforce de trouver une solution.

Activités en Suisse romande et au Tessin

En Suisse romande, Tiffany Martin s'est engagée dans le comité de formation du CAS « Analyse des pratiques en situations de soins » mené par l'UNIL. En outre, elle co-organise des interventions à Lausanne entre psychologues actives dans le domaine de la psychologie de la santé. Les personnes intéressées à rejoindre ce groupe peuvent écrire à Tiffany Martin.

Au Tessin, Nicola Grignoli a coordonné la communication des principales informations concernant la SSPsyS (titres professionnels, manifestations) avec l'Association régionale des psychologues du Tessin (ATP).

Réseau de psychologie de la santé clinique

Cinq webinaires de 60 minutes ont eu lieu en 2024 grâce à Nicola Grignoli. Le groupe était ouvert à tou·tes et la formation a été validée comme formation continue en psychologie de la santé sur Formapsy. La participation était gratuite pour les membres de la SSPsyS et les non-membres devaient payer 20 CHF. Au total, 16 personnes de toute la Suisse ont participé à cette formation. Nicola Grignoli réfléchit à répliquer ces webinaire et est ouvert à d'autres idées de thématiques.

Événement avec Careum « Littératie en santé des enfants et des adolescent·es »

Le 20 mars 2024 à Olten à la FHNW, la SSPsyS a organisé un événement sur le thème « Compétences en matière de santé des enfants, adolescents et jeunes adultes. Quel rôle jouent-elles dans la santé et la réussite scolaire ? » en collaboration avec Careum. Cet événement a été soutenu par l'OFSP ainsi que l'Alliance Santé Suisse et comprenait deux présentations générales, 4 brèves présentations et 9 stands. Sur les 80 personnes inscrites, 60 étaient présentes le jour de la manifestation.

e. Mise en réseau et collaboration avec la FSP et d'autres sociétés spécialisées

Collège des disciplines de la psychologie

La SSPsyS est un membre actif du collège des disciplines psychologiques de la FSP. Le groupe spécialisé a pour objectif de rendre plus visible la diversité de la psychologie à côté de la psychothérapie et de pouvoir ainsi mieux défendre les intérêts communs des différentes disciplines. Un aspect important est également l'échange avec d'autres associations affiliées et la création de synergies.

Olivier Favre et Tiffany Martin ont représenté les intérêts de la SSPsyS au sein de ce groupe spécialisé en 2024.

Le groupe a démarré le 23 mai 2024 à Bern et des groupes de travail sur différentes thématiques auront lieu à l'avenir. Certains groupes sont reportés mais vont prochainement démarré. Jennifer Inauen remercie les membres ayant montré de l'intérêt pour participer à ces groupes.

Nouvelles de la FSP

Des nouvelles qualifications supplémentaires, intéressantes pour la psychologie de la santé, ont été acceptées par la FSP : psychologie de l'addiction, supervision et psychologie de la sexualité

En novembre, la nouvelle co-présidence de la FSP a été élue : Tiziana Perini et Loris Rohrbach-Grandjean.

La cotisation annuelle à la FSP a été augmentée de 60 CHF pour tous les membres. Cette augmentation est temporaire. Une éventuelle pérennisation sera évaluée à la fin de la législature 2029.

Le conseil spécialisé en psychothérapie de la FSP, représenté par Andrea Horn, discute actuellement des négociations tarifaires pour les psychothérapeutes.

Il est prévu de créer un institut pour les études postuniversitaires afin de consolider le travail sur le programme de formation continue et de faciliter la formation continue pour les titres. Il est également prévu de créer un comité pour les psychologues responsables en milieux cliniques (y compris les psychologues de la santé) pour faciliter les échanges.

En outre, des discussions en bilatéral ont lieu avec la FSP pour soutenir les psychologues de la santé. La FSP est effectivement intéressée à visibiliser et soutenir la discipline.

EFPA (European Federation of Psychologists Associations)

Le groupe spécialisé Psychology in Health a débuté ses travaux le 9 février 2024. Il s'agissait de planifier les projets approuvés l'année précédente. Un premier projet a pu être mis en œuvre à la fin de l'année, il s'agit du questionnaire sur l'utilisation d'outils numériques dans la pratique professionnelle des psychologues : [Digital navigator - survey for psychologists](#). Olivier Favre est engagé dans des groupes de travail.

EHPS

L'organisation sœur européenne, la European Health Psychology Society EHPS, a organisé sa conférence à Cascais (Portugal) en août 2024. Plusieurs membres de la société y étaient représentés. Jennifer Inauen a représenté les intérêts de la Suisse en tant que déléguée nationale.

Swissprevent

La SSPsyS est membre de Swissprevent depuis 2020 (<http://swissprevent.ch/>). En 2024, la SSPsyS a été représentée au sein du comité directeur de Swissprevent, d'abord par Ronia Schiffan, membre de la SSPsyS, et maintenant par Myrta Isenschmid, membre du comité directeur de la SSPsyS. Un grand merci à Ronia et Myrta pour leur engagement. Cette visibilité permet notamment de faire un lien avec le système de santé suisse.

OFSP

Nicola Grignoli a soumis une demande de financement pour un projet de psychologie de la santé en soins primaires pour l'Institut de médecine familiale de l'Université de Suisse italienne dans le cadre du programme d'encouragement « Efficience dans le domaine des soins médicaux de base ». La SSPsyS apparaît comme partie intégrante du projet dans la liste des coopérations en matière de recherche clinique et de formation.

3 Acceptation du rapport annuel de la présidente

Le rapport annuel de la présidente est adopté par la majorité (94%).

4 Enquête auprès des membres

À l'automne, une enquête a été menée auprès des membres de la SSPsyS. La dernière enquête remontant à plusieurs années, celle-ci avait pour but de mieux connaître les membres, leur domaine d'activité et leur formation initiale et continue. Des questions ont également été posées sur leur expérience du modèle de prescription et leurs besoins professionnels.

L'enquête a été lancée en octobre 2024 ; les membres ont été invité·es à y participer via LinkedIn et par e-mail. En novembre 2024, l'enquête a été étendue à d'autres psychologues travaillant dans le domaine de la santé. Au total, 89 personnes ont répondu au questionnaire, dont 65 membres de la SSPsyS.

En résumé, cette enquête a fourni des informations précieuses sur les domaines d'activité des psychologues de la santé en Suisse. Tous les domaines de la psychologie de la santé sont couverts par les membres, et la majorité d'entre eux/elles exercent une activité clinique. Une grande partie des personnes interrogées sont hautement qualifiées et professionnalisées. En revanche, seule une minorité possède actuellement le titre de psychologue de la santé FSP (ce chiffre devrait augmenter avec la mise en place du MAS UZH Unibe). La moitié des personnes interrogées qui se sont exprimées sur leur activité clinique ont déclaré ne pas être concernées par l'introduction du modèle de prescription, tandis que l'autre moitié a indiqué l'être. Cette dualité sera examinée plus en détails dans le cadre de groupes de discussion prévus.

5 Objectifs pour l'année à venir

Le comité propose à l'Assemblée générale de maintenir les objectifs 1, 2 et 4 actuels. L'objectif 3 actuel, « Renforcer la formation continue des psychologues de la santé afin qu'ils/elles obtiennent le titre de spécialiste en psychologie de la santé », a déjà été atteint grâce à la ré-accreditation du curriculum SSPsyS et à la mise en place du MAS en psychologie de la santé (UZH Unibe).

Le nouvel objectif 4 permet de poursuivre le travail de promotion de la psychologie de la santé dans le système de santé suisse. Des discussions directes sont actuellement en cours avec les assurances afin de clarifier les possibilités de facturation des prestations. Une prise de position de la SSPsyS est en cours d'élaboration et l'étroite collaboration avec la FSP se poursuit.

Les nouveaux objectifs sont les suivants :

1. Renforcer la visibilité de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS aux niveaux national et international
2. Renforcer le réseau au sein de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS
3. Fournir des lignes directrices pour la promotion des compétences de vie, avec un accent particulier sur l'adolescence et le début de l'âge adulte.
4. Améliorer la reconnaissance des psychologues de la santé dans le système de santé

6 Groupes de travail

Deux groupes de travail vont être mis en place. Un groupe se focalisera sur les professionnel·les en psychologie de la santé en Suisse et l'autre groupe sur le renforcement des compétences de vie.

Groupe de travail Psychologie de la santé dans la pratique professionnelle (Focus Group) :

Ce groupe se consacre au rôle des professionnel·les de la psychologie de la santé en Suisse. Une discussion modérée (Focus Group) permettra d'identifier les possibilités de promotion de la profession et les défis actuels.

La discussion se déroulera en français jusqu'à fin avril et en allemand jusqu'à début mai. Les membres qui ont manifesté leur intérêt dans le sondage seront contacté·es directement. Les autres membres intéressé·es sont cordialement invité·es à contacter Olivier Favre ou Tiffany Martin. Nous recherchons en particulier des participant·es pour le groupe germanophone.

Groupe de travail « Compétences de vie »

Le deuxième groupe vise à développer des guidelines sur le renforcement des compétences de vie avec un focus sur les adolescent·es et les jeunes adultes. Ceci rejoint l'objectif 3 de la SSPsyS. Les compétences de vie englobent différents domaines et permettent aux individus de faire face aux challenges quotidiens, notamment d'autant plus pertinent pour le développement.

La diversité des termes et des concepts utilisés dans le domaine des compétences de vie représente un défi particulier pour le travail de ce groupe.

7 Rapport de la trésorière et de la vérification des comptes

Jeannette Büchel présente le compte 2024 et le budget 2025. Tou·tes nos membres ont reçu les documents nécessaires à l'avance, c'est pourquoi elle ne souligne que les points les plus importants.

Le FSP a apporté une contribution financière pour les petites sociétés, raison pour laquelle les chiffres de clôture sont très bons.

Le montant des cotisations des membres s'élève à : CHF 8'800.

Les comptes sont clôturés avec un excédent de CHF 5'443.95. Ce solde positif confirme la position financière solide et stable de la SSPsyS.

Il n'y a pas de questions concernant les comptes ou le budget.

La révision n'a pas constaté d'irrégularités. Jeanette Büchel montre la lettre et remercie les réviseurs Gisela Michel et Michel Duc pour leur travail. Le bilan et le budget peuvent être téléchargés pour plus d'informations sur le site internet.

8 Approbation des comptes

Jennifer Inauen remercie Jeanette Büchel pour son travail. Les comptes pour l'année 2024 sont acceptés à l'unanimité (100%).

9 Approbation du budget

Le budget pour l'année 2025 est adopté à l'unanimité (100%).

10 Nouvelle élection de la réviseuse

La réviseuse est ré-élue à la majorité (96%). Jennifer Inauen et les membres du comité remercie Gisela Michel pour son travail.

11 Admission de nouveaux·elles membres

La SSPsyS compte les nouveaux·elles membres suivant·es : Ophélie Cattin, Joana Cerqueira, Valena Frey, Arbnor Hasani, Jessica Yasmin, Ianelli Manser, Chantal Martin Soelch, Carolina Mejia Pérez, Nicole Romero-Guidici et Michelle Studer.

Des nouveaux·elles membres étudiant·es ont aussi rejoint la SSPsyS : Fatima Bermudez, Natalia Werner et Karolina Wicki.

12 Élection d'une membre honoraire

Urte Scholz a été membre du comité de la SSPsyS pendant plus de 15 ans, notamment en tant que présidente. Elle est également codirectrice du Master of Advanced Studies (MAS) en psychologie de la santé, proposé conjointement par les universités de Berne et de Zurich. En reconnaissance de son engagement de longue date et significatif en faveur de la psychologie de la santé en Suisse, le comité propose de nommer Urte Scholz membre honoraire de la SSPsyS. Jennifer Inauen lui exprime ses sincères remerciements et recommande vivement d'accepter cette proposition.

L'élection de Urte Scholz comme membre honoraire de la SSPsyS est accepté à la majorité (94%).

Urte Scholz adresse ses chaleureux remerciements pour cette reconnaissance.

13 Varia

Deux questions ont été soulevées concernant le nouveau site web : Gisela Michel demande de l'aide pour trouver des informations sur le site. Martin Neuenschwander demande si le login FSP peut être utilisé pour accéder à l'espace membres protégé. Roger Keller confirme que c'est le cas et indique que cet espace sera mis en place dans les prochains mois.

Jonas Probst remercie les membres du comité pour leur travail. Il se demande pourquoi il est nécessaire d'être relié à la FSP en tant que membre SSPsyS sachant que certaines associations (p. ex. Association bernoise des psychologues) ne demandent pas cette affiliation. Il suppose que cela pourrait être une opportunité pour encourager des futur·es membres. Urte Scholz répond qu'il s'agit ici de raisons historiques. Il y a plusieurs années, la FSP avait décidé que toutes les associations affiliées devaient obliger leurs membres à s'affilier à la FSP et il est difficile désormais de changer ceci.

Sans autre question ou remarque, Jennifer Inauen clôture la séance en remerciant vivement les participant·es. Les focus de la SSPsyS ont évolué pour travailler davantage sur la situation professionnel et le positionnement des psychologues de la santé en Suisse.